



« Regards croisés franco-italien : réformes, territoires et coopérations »

Le 21 juin 2023 – Sciences-Po Collège Universitaire, Campus de Menton
1 jour – code SX21K001

Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur

Intervenante :

Magali CLAUX, Région Sud

Spécialiste en politiques de coopération, pilotage de projets et management en contexte international

Témoignages :

- Dott. Marco ROLANDI, Coordinateur des Programmes Interreg, Région Ligurie
- Arch.Gloria GERBAUDO, Fonctionnaire du Bureau Europe, Province d'Imperia
- Dott.ssa Monica DI MARCO, Secrétaire Générale, Commune de San Remo
- Robert BOTTEGHI - Ingénieur territorial honoraire, ancien professeur associé et chercheur-associé UCA-CERDACFF

Public visé (Provence-Alpes-Côte d'Azur) :

Tou.te.s agent.e.s d'une collectivité territoriale.

Objectifs de la journée de formation

Cette journée de formation a pour objectif général de donner les grands repères de la politique de coopération transfrontalière entre la France et l'Italie, sous le prisme du fonctionnement du système des collectivités territoriales. Elle s'inscrit à la suite du premier *Symposium de la culture du transfrontalier italo-français*, organisé par le programme DITER, en partenariat avec le collège universitaire de Sciences Po à Menton, sur le thème : « comment coopérer pour une meilleure gouvernance des espaces fonctionnels transfrontaliers ? ».

Seront évoqués les points théoriques suivants :

- l'organisation du système politico-administratif italien
- les caractéristiques structurelles et fonctionnelles italiennes
- les compétences des différentes collectivités territoriales en Italie.

Programme

Matinée :

- Propos introductif, rappels historiques et perspectives actuelles
- Témoignages
- Echanges avec les témoins

Après-midi :

- Décentralisation VS autonomie : l'organisation administrative locale
- Les compétences des collectivités territoriales et enti locali : répartition, asymétrie et contenus
- Ateliers en sous-groupes et restitution
- Conclusion, perspectives et évaluation

Partenaires :

SciencesPo
CAMPUS DE MENTON

FACULTÉ
DE DROIT ET
SCIENCE POLITIQUE

LEX SOCIÉTÉ
ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE

UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR

CERDACFF